



Doc. 14260
26 avril 2017

La protection des droits des parents et des enfants appartenant à des minorités religieuses

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, paragraphe 5.4, après les mots «cours publics obligatoires d'éducation religieuse», insérer les mots suivants:

« , ou d'autres programmes éducatifs, »

Déposé par:

MUNYAMA Killian, Pologne, PPE/DC
BEREZA Boryslav, Ukraine, PPE/DC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
GARCÍA HERNÁNDEZ José Ramón, Espagne, PPE/DC
GOLUB Vladyslav, Ukraine, PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

1. 2017 - Deuxième partie de session

